

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ **1** **2** mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		CONSEIL EN COMMUNICATION						
Nature de l'activité (1)		34 Adhérents				Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		si exercice en société (2) AV				Nombre d'associés AS		
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK		d'après les règles «créances-dettes» AL				
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV <input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA AT		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion AN		Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA				
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①			AA	52 518	103,60 %	
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②			AB	209	0,41 %	
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés _____) ③			AC	1 614	3,18 %	
	4	Montant net des recettes			AD	50 695	100,00 %	
	5	Produits financiers ④			AE	3	0,01 %	
	6	Gains divers ⑤			AF	1 661	3,28 %	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)			AG	52 358	103,28 %	
D É P E N S E S	8	Achats ⑥			BA	3 125	6,16 %	
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦		BB	2 253	4,44 %	
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	424	0,84 %	
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée		BD			
	12		Contribution économique territoriale		JY	383	0,76 %	
	13		Autres impôts		BS	670	1,32 %	
	14	⑧ Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 520	3,00 %	
	15	Loyer et charges locatives			BF	1 194	2,36 %	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨		BW	BG	374	0,74 %	
	17	Entretien et réparations	224	0,44 %	TOTAL : travaux, fourniture et services extérieurs	BH	3 225	6,36 %
	18	Personnel intérimaire	4	0,01 %				
	19	Petit outillage ⑩	883	1,74 %				
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	306	0,60 %				
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪	1 456	2,87 %				
	22	Primes d'assurances	351	0,69 %	TOTAL : transport et déplacements	BJ	5 315	10,48 %
23	Frais de véhicules ⑫ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)	3 674	7,25 %					
24	Autres frais de déplacements (voyages...)	1 640	3,24 %	BK	7 020	13,85 %		
25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT	5 464		dont facultatives BU	1 556			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	849	1,67 %	TOTAL : frais divers de gestion	BM	3 649	7,20 %	
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 731	3,41 %					
28	Frais d'actes et de contentieux	24	0,05 %					
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	103	0,20 %					
30	Autres frais divers de gestion	941	1,86 %	BN	210	0,41 %		
31	Frais financiers ⑭			BP	143	0,28 %		
32	Pertes diverses ⑮			BR	29 508	58,21 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32)							

2035 moyenne, en Euros, des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

CONSEIL EN COMMUNICATION

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

34 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	22 851	45,08 %
	35	35	Plus-values à court terme ¹⁶				CB	12	0,02 %
	36	36	Divers à réintégrer ¹⁷				CC	2 244	4,43 %
	37	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸				CD		
	38	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....				CE	25 106	49,52 %
	39	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF		
	40	40	Frais d'établissement ¹⁹				CG		
	41	41	Dotation aux amortissements ²⁰				CH	704	1,39 %
	42	42	Moins-values à court terme				CK	12	0,02 %
	43	43	Divers à déduire	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX	
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont abondement sur l'épargne salariale	CT	
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
		44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸				CM		
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	1 022	2,02 %	
	46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	24 084	47,51 %	
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	8 772	
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	1 442	
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires récédés :				CZ		
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Types (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T		X			9 849			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total ^A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total ^B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A		B